

Les *agdal* du Haut Atlas (Maroc). Une recherche interdisciplinaire sur des pratiques de gestion ancestrales des forêts et des pâturages

Laurent Auclair

LPED / usages, université de Provence, centre Saint-Charles, case 10, 13331 Marseille cedex 3
auclair@up.univ-mrs.fr

Le terme *agdal* est assez largement répandu dans l'aire linguistique berbérophone au Maghreb. Il désigne dans le Haut Atlas marocain des espaces en propriété commune dont l'accès et les usages sont réglementés par un groupe local (village, fraction tribale...), le plus souvent par l'instauration de mises en défens temporaires. Les pratiques d'*agdal* présentent une grande diversité. On distingue les *agdal* pastoraux et forestiers en fonction des usages qui leur sont associés: réglementation du pâturage dans le premier cas, réglementation des prélèvements de bois dans le second. Les règles d'accès et d'usage, immuables ou au contraire périodiquement renégociées, sont mises en place par des institutions coutumières (*jma'a*, *taqbilt*) à différents niveaux d'organisation (village, fraction tribale, etc.). Les objectifs assignés aux *agdal* par la population font parfois explicitement référence à la protection des ressources. Mais, le plus souvent, les aspects symboliques et identitaires (respect de la tradition) sont mis en avant.

Le programme *agdal* vise - dans le cadre d'une recherche interdisciplinaire (sciences biologiques, agronomiques et sociales) et d'un partenariat entre le laboratoire "Population, environnement, développement" (UMR 151 IRD - université de Provence / équipe Usages) et l'université Cadi Ayyad de Marrakech (laboratoire de Biologie) - à répondre à trois principales questions concernant les *agdal* du Haut Atlas marocain¹:

1. Quel est l'impact de ces modes de gestion coutumiers sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes, dans un contexte marqué par l'aridité et la désertification?
2. Quel est le devenir de ces pratiques dans le contexte des mutations sociales et économiques du Haut Atlas?
3. Comment prendre en considération ces pratiques dans les politiques publiques (gestion forestière et pastorale, aires protégées)?

Une meilleure connaissance de ces modes de gestion comporte d'importants enjeux. En effet, la gestion des forêts par l'administration ne permet pas de lutter efficacement contre la dégradation des milieux et la perte de biodiversité dans les régions de montagne qui subissent de fortes pressions anthropiques, alors même que des évolutions récentes placent les enjeux environnementaux au cœur des préoccupations de développement (tourisme de montagne, parc nationaux...). Les modes de gestion traditionnels longtemps perçus comme des survivances du passé, telles les pratiques d'*agdal* encore vivantes dans de nombreuses régions du Haut Atlas, prennent une dimension nouvelle avec l'intérêt grandissant accordé aux savoirs et pratiques des populations locales dans la perspective d'une gestion participative des ressources et des milieux. Il s'agit de concevoir de nouvelles formes territorialisées de concertation et de gestion avec les populations montagnardes.

1. Le programme *agdal* bénéficie de financements de l'Institut français de la biodiversité (appel à propositions de recherches 2002) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).